

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr.
Environ 15
Environ 8
Poste: 35 fr.
Environ 18
Environ 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 JUILLET 1886

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Elections du 1^{er} Août

CANDIDATS CONSERVATEURS

Conseil général.

Montreuil-Bellay. — M. GIGOT, maire de Saint-Cyr, conseiller sortant.

Saumur (Nord-Ouest). — M. BRUAS, maire de Brain-sur-Allonnes, conseiller sortant.

Somloire. — M. DES NOUHES, maire de Somloire.

Conseil d'arrondissement

— M. AUGUSTIN GUIONIS, conseiller municipal de Doué.

— M. BAUDRILLER.

LES ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

On lit dans la Liberté, journal républicain:

« On peut-être les élections aux conseils généraux n'avaient donné lieu à une agitation aussi vive. Ce sont surtout les partisans du régime actuel qui ont remarqué par l'activité de leurs démarches. Toutes les forces administratives sont en jeu. Les conservateurs apportent dans la lutte plus de fermeté: on sent que beaucoup d'entre eux attendent le mieux que de l'excès du mal et trouvent une certaine satisfaction de mauvais vouloir partout la concentration des voix républicaines s'opère au profit des radicaux. »

« On connaît notre opinion: nous pouvons la résumer dans ces quelques mots que nous empruntons à un discours prononcé par Léon Faucher en 1885: « La République n'a pas de plus fermes ennemis que ceux qui cherchent à la préserver des »

excès révolutionnaires avec lesquels on a trop confondu cette forme de gouvernement. »

Sur les 1,420 conseillers généraux à nommer, 425 appartiennent aux partis que l'on appelle à tort réactionnaires. La réélection et l'ampliation même de ces opposants ne sauraient nous apparaître comme un péril. Ni l'une ni l'autre ne signifieraient que le pays veut changer la forme actuelle du gouvernement, mais toutes deux démontreraient que la France ne veut pas verser dans l'ornière de gauche. Toute autre interprétation serait une méprise. Les gens modérés, calmes au milieu de ces luttes stériles, se portent à droite, comme quelquefois à bord d'un bateau tout le monde se jette momentanément d'un côté afin de redresser l'esquif et de l'empêcher de chavirer.

Pour le reste, on peut s'en tenir à cette fine distinction que M. de Falloux faisait il y a trente-cinq ans:

« La République, ce n'est pas le régime qui nous divise le moins, c'est le régime qui nous permet de demeurer divisés; c'est bien différent. C'est le régime qui nous permet de rester divisés les uns vis-à-vis les autres, loyalement, honorablement, commodément, — commodément aujourd'hui, peut-être demain non. »

Les journaux républicains sont remplis d'appels désespérés à leurs amis, en vue des élections du 1^{er} août. On voit qu'ils ont le pressentiment de la défaite qui les attend et qu'ils voudraient tout au moins en atténuer la portée. Des candidats partout, tel paraît être leur mot d'ordre, même dans les cantons où les républicains n'ont aucune chance de succès. On comptera ensuite les voix, disent-ils, et l'on verra bien, au total général, que le pays est toujours républicain. Nous ne pouvons mieux faire que de donner le même conseil à nos amis. Le devoir des conservateurs est de lutter partout, même dans les cantons où ils ne paraissent pas avoir chances de succès. Puisque les républicains se préparent à récapituler les suffrages, il ne faut pas qu'ils puissent venir dire, au lendemain des élections départementales, que, malgré les sièges

gagnés par les conservateurs, le nombre des voix conservatrices n'est plus proportionnellement le même qu'aux élections du 4 octobre. Et c'est ce qui pourrait arriver si, au rebours de ce qui s'est passé à cette époque où les conservateurs ont engagé la lutte dans tous les départements, ils n'avaient, cette fois-ci, des candidats que dans les cantons où ils ont des chances de succès.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis, hier matin, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.

MM. Demôle, Sadi-Carnot, Baihaut et Granet, en ce moment absents de Paris, n'assistaient pas à la délibération.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a rendu compte de la situation. La lutte électorale est très vive dans les départements, mais elle n'a donné lieu jusqu'à présent à aucun incident qui mérite d'être signalé. Le calme est complet partout.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a entretenu le Conseil de la démarche faite auprès de lui par une commission du Conseil municipal de Paris au sujet de l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution française. Le Conseil n'a eu à prendre aucune décision à ce sujet, le projet en question n'étant pas encore complet.

L'amiral Aube, ministre de la marine, a fait approuver un décret portant nomination du contre-amiral Comte au grade de vice-amiral en remplacement du vice-amiral baron Roussin, qui passe dans le cadre de réserve.

Le capitaine de vaisseau O'Neil est promu contre-amiral en remplacement du contre-amiral Comte.

M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a fait part au conseil de l'état d'avancement de l'organisation de l'Exposition universelle de 1889.

Le Conseil a, en dernier lieu, approuvé les nominations de M. Alphand, directeur

général des travaux, de M. Berger, directeur général de l'exploitation, et de M. Grierson, directeur général des finances.

Le nombre des députés et des sénateurs républicains qui renoncent à affronter le scrutin du 1^{er} août augmente chaque jour.

Les membres de la majorité parlementaire commencent à se rendre un compte exact des dispositions du suffrage universel à leur égard.

DÉNONCIATIONS

La presse républicaine a une monomanie, dit le Français: celle de dénoncer les officiers suspects d'incivisme. Chaque jour, elle appelle les rigueurs de M. Boulanger sur un ou plusieurs des officiers de l'armée. L'Intransigeant s'en prend encore à un chef de bataillon et au lieutenant-colonel du régiment d'infanterie en garnison à Privas, « coupables » d'avoir puni disciplinairement un groupe de sous-officiers, de caporaux et de soldats qui, le soir du 14 juillet, faisaient du tapage dans les rues de la ville et hurlaient la Marseillaise; et au général de Bressolles qui, au risque de déplaire à l'Intransigeant, n'a pas craint de doubler la punition infligée à des soldats en goguette par leurs supérieurs hiérarchiques. Le journal de M. Rochefort espère que « cela ne sera pas du goût du ministre de la guerre ». Ce qu'il y a de triste en cette affaire, c'est que l'Intransigeant n'a que trop de raisons pour ne pas douter de M. Boulanger.

AUTOUR DE L'« ASSIETTE AU BRURRE »

Par suite de la nomination de M. Constans au poste d'ambassadeur extraordinaire à Pékin, une vacance s'est produite dans le conseil de surveillance des chemins de fer de l'Etat.

Il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Constans, qui ne saurait déceint cumuler trois emplois rétribués à la fois, c'est déjà assez qu'il puisse en cumuler

ravissement, l'orgue lui parlait, l'orgue lui disait: « C'est toi! Enfin! Combien t'ai-je attendu! Ne me quitte plus désormais. Tu es à moi. Je suis à toi. Chantons ensemble nos perpétuelles fanfailles! »

Parfois aussi (on n'est pas toujours responsable de certaines impressions qu'on hait soi-même mais qu'on ne peut étouffer), parfois Stanislas rencontrait les trois usufritiers, malades, très malades, livides, glissant peu à peu vers des tombes béantes devant eux. Jacob s'arrêtait. Des *chut! chut!* se faisaient entendre autour de lui, prononcés par des êtres invisibles, comme font les chasseurs, lorsqu'un oiseau dont on attend la capture commence à poser la patte sur le bord du filet qui doit le saisir. Et Stanislas, les yeux agrandis, le cœur palpitant, n'osait plus faire un pas, dans la crainte d'effrayer les rentiers et de les voir brusquement se rejeter en arrière.

— On est heureux de se réveiller lorsqu'on a de telles visions, se disait-il ensuite, d'un ton sévère.

C'était ainsi que, pour le pauvre artiste, la fortune (tout est relatif en ce monde), le repos et le bonheur se montraient à l'horizon, enchaînés par une molle promesse, soumis à un droit sacré.

Or, attendre un bien avec certitude, c'est être fortifié contre toutes les tribulations qui doivent le précéder.

Et ces tribulations ne faisaient pas défaut à Stanislas Jacob. Que de froissements venaient parfois meurtrir son cœur, fier, délicat, susceptible, comme celui de tout homme qui joint des pénuries matérielles à des présomptions de son talent et à des excès d'amour pour l'idéal! Que de condescendances pénibles, humiliantes, lui étaient demandées sans scrupule et devaient quelquefois être acceptées par lui! Que de mauvais procédés il lui fallait subir, non-seulement de la part d'enfants insupportables, mais souvent de la part de parents plus insupportables encore!

L'enseignement, ce grand œuvre, a, comme l'échelle biblique, des degrés qui touchent les nues et d'autres qui rasent le sol. Sur les premiers, le vertige est à craindre. Sur les derniers, on se heurte aux épines...

C'est pourquoi, soit dit en passant, il est deux fois bon pour un maître de garder les sécurités lumineuses de la foi et les consolations intimes de la piété...

Pour en revenir à Stanislas Jacob, comment se faisait-il que ce pauvre professeur, qui n'était arrivé ni à la renommée, ni même à un talent sérieux, comptât parmi ses élèves une jeune fille de ce grand monde de la finance dans lequel on tient le plus aux avantages qui flattent la vanité? Quels motifs spéciaux, étranges, avaient pu déterminer le baron Suber à faire un choix si peu en

rapport avec sa situation, sa fortune, ses habitudes de luxe et même l'ambition qu'il lui était permis de concevoir pour l'avenir musical de sa fille?

On doit le deviner, ce n'était pas un calcul, mais une surprise qui avait amené ce rapprochement singulier.

Ah! combien il est vrai qu'on ne sait pas toujours quels effets naissent d'une cause! On discute; on conclut; et puis les logiques les plus lumineuses viennent parfois s'éteindre dans les flots mouvants de la vie... Le proverbe dit: « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Il pourrait ajouter: « heureusement; » car Dieu est toujours un bon père, et l'homme risquerait fort d'être souvent son propre ennemi...

Il avait cédé à l'entraînement des choses, il s'était laissé noyer dans son courant, le pauvre Jacob, le musicien spiritualiste, l'âme passionnée d'un art enchanteur, lorsqu'un jour, en même temps que le prix de ses cachets, il avait reçu une proposition hardie. Mais silence! on peut se dire tout bas qu'Haydn a jadis accepté d'être valet de chambre chez un ambassadeur...

Stanislas, aveuglé peut-être par cet exemple, et de plus, et surtout, entendant la sagesse lui parler plus âprement encore que la répugnance, Stanislas s'était laissé persuader...

Toutefois, il restait convenu que s'il voulait bien, à l'avenir, donner quelques leçons de danse,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par MARIE LACHÈSE

« On ne peut même ne pas toujours laisser de ces illusions. De temps en temps, pendant sa misérable enveloppe », comme il l'appelait encore les guêtres épaisses et reprenait son voyage. Il parcourait les routes, il se hâtait avec une rapidité qui tenait du miracle, il arrivait à Plou-Brad. Il entra dans sa chambre, les murs de granit frémissaient comme pour avertir leurs échos de se tenir attentifs.

« On ne peut même ne pas toujours laisser de ces illusions. De temps en temps, pendant sa misérable enveloppe », comme il l'appelait encore les guêtres épaisses et reprenait son voyage. Il parcourait les routes, il se hâtait avec une rapidité qui tenait du miracle, il arrivait à Plou-Brad. Il entra dans sa chambre, les murs de granit frémissaient comme pour avertir leurs échos de se tenir attentifs.

deux s'excluant l'un l'autre par leur nature.

Le Gouvernement, pour le poste vacant de membre du conseil de surveillance des chemins de fer de l'Etat, n'a que l'embaras du choix. Dans les deux Chambres, sur les bancs républicains, les candidats abondent. C'est dire que le poste n'est pas purement honoraire, comme certains l'ont prétendu à tort, mais qu'il constitue une douce et grosse prébende.

Sur qui s'arrêteront les préférences de M. Baïhaut, chargé de distribuer l'emploi en sa qualité de ministre des travaux publics? nous l'ignorons. Ce que nous savons seulement, c'est que M. Baïhaut aurait songé à M. Jules Roche. Celui-ci, sur la fin de la session dernière, avait déposé une interpellation inquiétante pour le cabinet. Il a consenti à la retirer ou à ne pas la développer à la tribune, ce qui au fond est la même chose. Il est donc bien naturel que le cabinet ait pensé à M. Jules Roche.

Mais les radicaux n'approuvent pas cette nomination; il la dénoncent comme une manœuvre opportuniste.

P.-S. — Ce que l'on prévoyait est arrivé. M. Jules Roche, député, vient d'être nommé administrateur des chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. Constans, démissionnaire en raison de son départ pour l'Extrême-Orient.

M. Camille Pelletan, député, est nommé membre du comité consultatif des chemins de fer, en remplacement de M. Jules Roche.

LA TRANSFORMATION DES COLLEGES COMMUNAUX EN LYCEES

Les conservateurs avaient entrepris, lorsqu'ils étaient au pouvoir, de transformer les collèges communaux en écoles d'enseignement spécial. Cette mesure était une économie pour tous, et un bienfait pour les classes agricole, industrielle, commerciale, qui trouvaient ainsi un enseignement pratique.

Les républicains ont changé tout cela : les collèges communaux qui manquent d'élèves et coûtent trop cher aux municipalités sont transformés en lycées plus coûteux encore.

Les exemples de Laon et d'Aurillac en font foi.

Les collèges communaux coûtent à l'Etat près de trois millions et grèvent de dettes énormes les budgets municipaux : le collège de Mauriac a dix élèves, six professeurs (ou peut-être l'inverse) et n'a pas produit un bachelier depuis dix ans. Ceux de Sens, Melun, Saint-Jean, Gannat, Avallon, Vannes, etc. sont vides ou à peu près. Ne serait-il pas utile, en ce temps de déficit, de reprendre le projet des conservateurs et de remplacer ces collèges de luxe par des établissements d'enseignement spécial?

LA LIBERTÉ DU MARIAGE

Encore une liberté supprimée!

La Patrie annonce la mise à la retraite prématurée d'un magistrat, M. Labroquère,

ce ne serait jamais qu'en passant, de temps en temps, pour amuser ses élèves, pour leur accorder une petite récompense quand ils l'auraient longuement satisfait...

Il dut apprendre le premier, d'un très humble Vestris devenu octogénaire et infirme, les principes de l'art qu'il allait enseigner. A cet oubli de la tombe, à ce débris dont les impuissances présentes paraissent narguer les agilités et les grâces d'autrefois, il loua le violon inséparable de ses fonctions nouvelles. Et, sans trop de peine, vu quelques essais tentés jadis, il parvint à en lirer les airs qui devaient régler les pas des diverses nationalités...

La première leçon de danse fut fixée. La jeune femme qui avait pris cette initiative voulut profiter de cette occasion pour organiser une réunion de d'enfants. Ambitieuse, dévorée du désir de se frayer un passage vers des hauteurs qui, jusqu'alors, lui étaient demeurées inaccessibles, elle se garda bien d'oublier que son mari était au nombre des principaux employés du baron Suber.

Dans cette fête enfantine, les invités se trouvèrent nombreux. A l'heure voulue parut Stanislas Jacob, non solennel comme un docte maître, mais aimable, riant, débonnaire, comme quelqu'un qui, par bonté, se fait tout à tous... Que de sourires sont montés!

(A suivre.)

avocat général près la Cour de Montpellier, qui était encore capable de siéger pendant de longues années, mais qui vient d'avoir le malheur d'épouser la belle-sœur de M. Emile Ollivier.

Ce mariage est, paraît-il, considéré comme un cas pendable par le Diable qui joue les Gobellet au ministère de la justice.

LE DUC D'HARCOURT

M. le duc d'Harcourt a écrit une circulaire électorale dans laquelle il dit qu'ayant toujours eu les mêmes opinions, les électeurs au milieu desquels il n'a pas cessé de vivre doivent le connaître.

Là-dessus, les républicains clament! Comment! voilà un homme qui ose écrire :

« Messieurs, » En me présentant à vos suffrages, je ne crois pas avoir besoin de vous adresser une longue profession de foi; connu de la plupart d'entre vous, envoyé par vous, pendant dix ans, dans les assemblées, habitant au milieu de vous, que pourrais-je ici, par un discours, vous apprendre sur mon compte? »

« Mes opinions, quand j'étais votre député, sont restées mes opinions : vous les connaissez. Si ces opinions sont les vôtres, vous me donnerez vos voix. »

« Si vous croyez faire mieux autrement, je souhaiterais que vous ayez eu raison; mes sentiments pour vous n'en seront point changés; j'espère pouvoir dire que vous les connaissez aussi bien que mes opinions. »

» Duc d'HARCOURT. »

Nous nous demandons, nous, quel est le républicain qui pourrait signer l'affiche du duc d'Harcourt.

Ce n'est pas M. de Freycinet, certes; pas plus que M. Grévy, pas plus que le Boulanger.

Candidats, ils seraient obligés de dire :

« Electeurs, » Vous m'avez connu, moi, Freycinet, ardent bonapartiste, puis ardent gambettiste, et je suis, en ce moment, ardent clémentiste. »

Grévy, lui, ne serait pas obligé de renier le bonapartisme, mais c'est tout.

Il devrait dire : « Oui, j'ai été pour la République conservatrice avec Thiers! Oui, j'ai donné assez de gages aux royalistes, pour avoir été élu président de l'Assemblée de Bordeaux! Oui, j'ai dit, pour me faire bien venir des conservateurs, que « Gambetta crèverait dans la peau d'un insurgé ». Depuis, je me suis fait faire un costume officiel à ma taille, avec cette même peau, et suis devenu plus avancé que le blagueur de Belleville la Mal Famée. Enfin je suis et je reste Président de la République, moi qui ai commencé ma fortune politique en déclarant que la République ne devait pas avoir de président! »

Etc., etc. C'est l'honneur de M. le duc d'Harcourt de pouvoir écrire à ses concitoyens : Tel vous m'avez connu dans le passé, tel je suis resté.

EXPULSION DE M. THIERS

M. Thiers ayant régné quelque temps sur la France, beaucoup de bons républicains sont d'avis que la loi de proscription votée par les gauches lui est applicable. Les textes ne le disent pas formellement, mais ils ne disaient pas non plus qu'on devait retirer aux princes les grades dont ils étaient déjà propriétaires. Cette seconde interprétation est due au zèle du général Boulanger; pour-quoi de vieux républicains marseillais n'imiteraient-ils pas ce zèle! En République, les textes doivent toujours être interprétés dans leur sens le plus violent. Cela fait partie des principes.

Comme nous venons de le dire, c'est à Marseille que l'idée d'exiler M. Thiers a germé, puis a fini par s'épanouir. Lors de la mort du fondateur de la troisième République, qu'il nous avait promise sans républicains, — hélas! — les Marseillais ne se doutaient pas qu'un jour viendrait où ils proscrieraient le grand petit homme. En ce temps-là, ils n'avaient pour lui qu'admiration, reconnaissance et enthousiasme. Ils avaient ouvert une souscription publique afin d'élever à sa

mémoire un monument digne à la fois du héros et de sa ville natale, c'est-à-dire merveilleux; l'argent avait afflué, et l'un de nos plus célèbres sculpteurs, Clésinger, avait été chargé de reproduire par l'airain les traits du défunt.

Voilà quatre ou cinq ans au moins que la statue est achevée; Clésinger étant mort, ses héritiers la tiennent à la disposition de la municipalité marseillaise; mais celle-ci refuse d'en prendre livraison, non pas à cause de l'exécution qui est irréprochable, mais à cause du modèle dont on s'est aperçu après coup que le règne n'avait pas été assez démocratique.

Ce n'est pas d'hier que la ville de Marseille a une municipalité républicaine; mais il y a en fait de municipalités républicaines autant d'espèces que d'oiseaux. Les républicains, ayant voulu élever une tour allant jusqu'au ciel pour en détrôner Dieu qui les gêne, ont été frappés de la confusion des langues. Impossible qu'ils s'entendent jamais. Une municipalité républicaine antérieure avait sollicité de M. Grévy, président de la République, l'autorisation d'ériger la statue de M. Thiers sur la place de la Bourse; M. Grévy, flatté du précédent, s'était empressé de rendre un décret conforme. Crac! on refait les élections, la municipalité nouvelle est républicaine comme l'ancienne, mais M. Thiers a cessé de lui plaire. Elle ne peut pas rendre l'argent aux souscripteurs, puisque la statue est payée; mais elle ne veut plus ériger celle-ci ni sur la place de la Bourse ni ailleurs.

Cependant les héritiers de Clésinger se trouvaient fort embarrassés. S'il s'était agi d'un petit bronze de rien du tout, grand comme le doigt, ils l'auraient fourré dans une armoire et n'y auraient plus pensé jusqu'au jour où on serait venu le leur réclamer, c'est-à-dire, vraisemblablement, jusqu'au jour du jugement dernier. Mais ce n'est pas ça : le sculpteur a reproduit son modèle de grandeur naturelle... Pardon! plus grand que nature, d'une taille appropriée à sa gloire, telle que cette gloire se comportait à l'époque de la commande. Une pareille statue ne peut pas entrer dans un tiroir; il lui faut de la place, et, à Paris, la place coûte cher, presque aussi cher qu'à Marseille.

Où diable fourrer ce bronze colossal? La Caisse des Dépôts et Consignations n'en aurait pas voulu en admettant qu'elle y pût trouver place entre deux liasses de billets de banque. Les propriétaires d'immeubles assez vastes demandaient un paiement de six mois de loyer d'avance, sous le prétexte plausible qu'une fois les termes échus, s'ils voulaient faire vendre la statue à l'hôtel Drouot, on ne trouverait pas marchand. Les Thiers et les Gambetta sont en baisse : les commissaires-priseurs ne parviennent plus à les écouler. M. Grévy, pressenti, répondit que ses maisons étaient occupées des caves au grenier. Pas moyen d'y mettre une épingle; à plus forte raison un grand homme. Comment faire?

On parla. Si nous en croyons le Petit Marseillais, la question aurait fait un pas, et la statue elle-même ne tarderait pas à être mise en mouvement pour être dirigée sur Marseille. Les héritiers de Clésinger auraient obtenu de M. le maire l'autorisation de placer l'œuvre du célèbre sculpteur au Musée, probablement entre quelques souvenirs de l'ancienne Egypte.

Déjà, sur la Cannebière, on annonce que M. Thiers sera mis à l'ombre. Ce n'est pas précisément ce qu'il aimait de son vivant.

R. DE LAVALLEE.

ÉTRANGER

LA PRESSE ALLEMANDE ET LA REVANCHE

Le Post de Berlin, dans un article intitulé : « L'Armée de la Revanche », saisit comme prétexte la publication du livre Avant la Bataille, pour examiner les institutions militaires de la France.

Il conclut ainsi : « En résumé, les Français d'aujourd'hui se vantent de posséder des institutions politiques qui leur interdisent d'attaquer de faibles voisins tels que la Belgique et la Suisse. »

» Pour cette même raison, ils ne s'avisaient jamais d'attaquer l'Allemagne.

» Par contre, ils espèrent fatiguer à la longue le gouvernement allemand, à telle point que celui-ci finira par être obligé de déclarer la guerre à la France pour lui of-

frir une guerre de revanche attendue depuis si longtemps.

» Ils espèrent encore que cette faule politique, qui compromettrait l'Allemagne eux de l'Europe, sera suivie d'autres fautes militaires, lorsque les trois grands hommes qui ont fondé l'empire allemand auront disparu.

» Quelle lamentable erreur politique militaire! »

ITALIE. — Les manœuvres de brigades qui seront dirigées par le général Dandolo de La Batié, commandant de la division de Rome, auront lieu du 25 juillet au 4 août.

Prendront part à ces manœuvres les troupes actuellement aux camps de Brindisi et de Viterbe, c'est-à-dire la brigade Cœni et la brigade Savone, qui ont chacune la force de deux régiments d'infanterie, une batterie d'artillerie et un escadron de cavalerie.

L'Italie, si on en croit les renseignements suivants, adressés au Salut Public de Lyon, ferait des préparatifs de guerre uniquement dirigés contre la France :

« Je ne comprends vraiment rien, correspondait du journal lyonnais, à cette surde quiétude [qui règne en France] pendant que vous passez votre temps à quereller sur toutes sortes de questions religieuses ou politiques; pendant que le gouvernement de M. Grévy cherche à gagner de la popularité dans l'expulsion des protestants et septentrional des Alpes, de se procurer de l'altitude de l'Italie et des montagnes qu'elle révèle. »

Une activité fiévreuse règne, en effet, ce côté sur toute la frontière des Alpes. Le ministre de la guerre a donné l'ordre de suspendre les travaux qui s'exécutaient dans les confins autrichiens aux camps de Vico, de Velo, d'Astico et de Pordenone. Les troupes qui devaient occuper ces positions stratégiques ont toutes été massées dans les vallées du Pusi, de Pignerol et de Courmayeur.

On signale l'arrivée au camp de Courmayeur, près Turin, des 5^e, 6^e et 11^e régiments d'artillerie, entièrement sur pied de guerre.

Le 5^e bersagliers, les 55^e et 56^e régiments d'infanterie viennent de s'échelonner à Salzerbertrand et Bardonecchia.

Une batterie de forteresse vient de partir de Turin et de prendre position au fort de Cenis, près de Lanslebourg.

Beaucoup d'officiers de toutes armes ont été réunis dans les vallées alpines; on peut dire que le fameux corps des Alpes est complet.

Enfin, sous prétexte d'accompagner la reine d'Italie à Gênes, l'escadron de la marine posée de l'Italia, du Marco Antonio, du Bausag, de l'Ancona, va évoluer dans la rivièr de Gênes et en vue de la Corse.

Et, pendant ce temps, nous recevons des bras ouverts, à Barcelonnette, à Digne, le corps des jeunes ingénieurs des Ponts, le corps des jeunes ingénieurs des Travaux publics de l'Ecole de Vallombrosa; et à Valence, le corps des jeunes ingénieurs de l'Ecole de Saint-Etienne, Firminy, Lyon, Grenoble, nous permettons aux élèves de nos forteresses, d'étudier nos usines, de pénétrer les secrets de notre commerce. Bref, on n'est pas plus naïf.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 juillet. Le mouvement ascensionnel de nos rentes a continué. L'action du Crédit Foncier est demeurée à 1,357. Le développement des opérations de ce fait prévoir une élévation constante des mandes suivies sur les obligations Communales des emprunts 1880 et 1882. L'action de la Société Générale donne des échanges nombreux de 455 à 457. Les cours plus élevés.

Les demandes en obligations nouvelles de la Compagnie des Chemins de fer de la Méditerranée sont très nombreuses. Hier soir, le cours dépassait d'après nos informations la cote de 125,000 titres. C'est un succès exceptionnel pour une haute personnalité de M. de Lesseps.

L'action du Crédit Lyonnais est demeurée à 100. L'opinion générale du marché est que ce cours tombera prochainement au-dessous du pair.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont très recherchées.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eau-de-vie de France préparées spécialement pour la consommation des fruits et la fabrication des liqueurs, vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés. EPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue de la Harpe, Jean, Saumur.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Au moment où l'Écho Saumurois paraît, grande cour d'honneur de l'Institution Saint-Louis est remplie de parents et d'amis venus pour assister à la distribution des prix.

L'élite de la société de Saumur se presse autour du digne supérieur de l'établissement pour entendre M^r Freppel, dont la parole si éloquentة va glorifier l'instruction et mélangée aux fortes études. Une jeune fille se mêlant à nos lecteurs.

Demain jeudi, à 2 heures, dans la même cour de l'Institution Saint-Louis, les jeunes gens des Frères recevront leurs couronnes et les amis de l'enfance chrétienne leur offriront la encore pour rendre hommage au dévouement de ces hommes qui veulent l'existence à l'éducation du pauvre.

Le niveau de la température, qui s'était abaissé d'une façon notable la nuit dernière, est complètement relevé comme on devait s'attendre, et à midi le thermomètre marquait 20 degrés au-dessus de zéro.

Carrousel de Saumur. — Depuis quelques jours on a commencé la construction des tribunes de l'École et celles de la ville pour le grand Carrousel qui sera donné, le lundi prochain, dans la carrière où a lieu, chaque année, cette fête militaire aussi brillante que renommée.

ELECTIONS DU 1^{er} AOUT 1886

Aux Électeurs du canton de Montreuil-Bellay

Messieurs et chers Concitoyens, Vous m'avez appelé pour la première fois au Conseil général en 1874, et vous avez renouvelé mon mandat en 1874 et en 1880.

Pendant ces quinze années, la plus grande partie de mon temps a été consacrée à l'accomplissement de la mission que vous m'avez confiée; mais je me suis principalement attaché à développer et à améliorer les voies de communications.

Mes efforts n'ont point été impuissants: les importants travaux ont été exécutés dans le canton à l'aide de subventions votées par le Conseil général; il me suffit de citer: le Chemin de fer de Poitiers à Saumur, la gare de Montreuil-Bellay à Angers, le Pont de Couché et le Pont de Castine sur le Thouet, le Pont d'Épiards actuellement en construction, le Pont de Douvy et ses abords améliorés, l'élargissement des traverses dangereuses de Brézé sur Saint-Cyr-en-Bourg, et la construction d'un pont de soutènement dans les faubourgs de Montreuil-Bellay, etc., etc.

Quatre nouveaux chemins d'intérêt commun, nouvellement classés, sont sur le point d'être achevés; enfin, presque toutes les communes ont reçu des subventions pour terminer leurs chemins vicinaux.

En ce qui concerne les travaux dont le Conseil général a adressé aux ministres compétents la demande de nombreuses améliorations.

Il a notamment réclamé, le 20 août 1880, que le projet de rapprochement de la gare de Montreuil-Bellay fût exécuté, et, le 30 août 1884, il a appuyé une demande de crédit de 61,730 fr. pour l'élargissement de la traverse de cette ville. Le premier de ces travaux est aujourd'hui achevé; le second est en cours d'exécution.

Enfin, je me suis associé à toutes les demandes faites dans l'intérêt de l'Agriculture par la majorité conservatrice du Conseil général à laquelle j'appartiens: dégrèvement de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, établissement de droits compensateurs sur les produits agricoles de toute nature importés de l'étranger, rejet du projet de loi sur les alcools et les bouilleurs de cru.

Si je n'ai pas besoin d'ajouter que, si je suis toujours zélé et le même dévouement pour défendre les intérêts du canton? Mes conclusions au droit, ma longue pratique

des affaires et la sympathie de mes collègues me rendront la tâche facile.

Votre dévoué concitoyen,
PROSEPER GIGOT,
Conseiller sortant.

Le Journal de Maine-et-Loire et l'Union de l'Ouest publient cet AVIS A MM. LES MAIRES CONSERVATEURS DU DÉPARTEMENT:

« Nous invitons MM. les Maires à appuyer de toutes leurs forces, même par VOIE D'AFFICHES, les candidats qui ont leurs sympathies; ils n'ont pas à se gêner, et M. Maillé, maire d'Angers, maire agréable entre tous et bien vu à la Préfecture, leur donne l'exemple en placardant sur tous les murs de sa bonne ville une affiche où il fait de la candidature officielle en faveur de M. Anatole Leroy.

» M. le Préfet est un homme trop juste pour ne pas permettre à nos amis ce qu'il permet au Maire d'Angers. »

Les conseillers généraux dont le mandat expire sont au nombre total de 1,413 sur lesquels 980 sont républicains et 433 conservateurs.

Après les élections du 4^{er} août, on pourra comparer les chiffres et voir combien de sièges auront été perdus par la gauche et gagnés par la droite.

En 1880, dans les cantons mêmes où les élections des Conseils généraux auront lieu cette année, le parti conservateur perdit 297 sièges.

Cette année, le parti conservateur compte réparer la plupart de ces pertes.

Selon les calculs d'un observateur prudent et plutôt pessimiste, le total des sièges dans les Conseils généraux sera de 420 au minimum, de 460 en moyenne et de 500 au maximum.

Nous devons dire que quelques-uns de nos amis, parmi les mieux informés, espèrent davantage.

Il faut, en outre, remarquer que ces calculs ont été faits la semaine dernière. Or, il restait un nombre considérable de cantons où le parti conservateur n'avait pas encore de candidats.

Depuis ce moment, toutes les nouvelles reçues à Paris ont annoncé que les chances du parti conservateur allaient se multipliant et s'améliorant de jour en jour.

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

En 1874, c'est-à-dire au lendemain de nos désastres, la France avait une dette qui se montait à la somme de 745 millions de rentes qu'elle avait à servir pour les divers emprunts par elle contractés.

De 1874 à 1878, la République, administrée par les conservateurs, n'ajoute rien à ce fardeau.

Mais depuis que le gouvernement est tombé entre les mains des républicains, les emprunts de tous genres ont succédé aux emprunts.

Le gouvernement vient d'augmenter la dette perpétuelle de près de onze cent millions (3 0/0 perpétuel). Il a créé quatre milliards de trois pour cent amortissable. Il s'est engagé à dépenser deux milliards et demi pour la caisse des lycées, des collèges, des écoles. Il se trouve débiteur d'un autre capital de deux milliards et demi employés en divers travaux. Il a imposé aux compagnies de chemins de fer 1354 millions de dépenses et devra rendre ces avances sous forme d'annuités.

Ce n'est pas tout. Les cautionnements que le gouvernement a reçus et dont il est débiteur, dépassent 300 millions. Il est également débiteur de pensions et rentes viagères représentant une dépense annuelle de 240 millions.

Tout cela fait que la République s'est endettée de treize milliards 844 millions.

Ni emprunt, ni impôts nouveaux, avait dit le gouvernement lors des élections dernières.

L'emprunt est venu d'abord. Les impôts nouveaux sont dissimulés dans une annexe au procès-verbal de la séance du 16 mars 1886, sous l'apparence de modifications et réformes, dont le résultat est que les contribuables vont payer, en 1887, SOIXANTE-QUINZE MILLIONS de plus qu'en 1885.

Il suffira de se souvenir de cela au scrutin de dimanche prochain 4^{er} août.

LES BLÉS ÉTRANGERS

On lit dans l'Union agricole:

« L'effet du rejet de la loi sur les céréales n'a pas tardé à se faire sentir. Nous prenons à ce sujet l'extrême liberté de prévenir M. Develle, ministre de l'agriculture, que l'on offre aujourd'hui d'excellents blés de la Nouvelle-Orléans, pesant 85 kilog. l'hectolitre, au prix de 18 fr. les 100 kilog.

» Que va devenir notre production devant de tels prix ?

» Nous avons raison de dire, il y a deux jours, que l'on avait dû se frotter vivement les mains de l'autre côté de l'Atlantique lorsqu'on a appris que la loi douanière sur les céréales était enterrée... bien enterrée. »

Dans la seule journée du 23 juillet 1886, ont été prononcées, par jugement du tribunal de commerce de la Seine, VINT ET UNE FAILLITES.

Signe des temps prospères que nous fait la R. F.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

Le Conseil supérieur de l'instruction publique a tenu hier matin sa dernière séance sous la présidence de M. Goblet.

L'ordre du jour portait: Revision des programmes de l'enseignement secondaire spécial. La discussion ayant été épuisée au sein de la commission nommée par le Conseil, celui-ci n'avait plus qu'à écouter le rapporteur et à voter ses conclusions.

Le rapport de M. Rabier expose nettement les opinions des adversaires et des partisans de l'enseignement classique français. Parmi les conclusions adoptées, notons celle-ci: le cours normal des études de l'enseignement spécial sera de six ans au lieu de cinq. Les élèves qui quitteront le lycée après la quatrième année pourront recevoir un certificat donnant le résumé de leurs notes et le rang qu'ils occupaient dans leur classe.

Les programmes scientifiques sont rédigés de telle sorte que les bacheliers de l'enseignement spécial pourront entrer en mathématiques spéciales ou dans le cours préparatoire à l'école centrale.

L'étude d'une des deux langues vivantes est obligatoire et le temps qui lui est consacré considérablement augmenté.

NANTES.

Le ministre des travaux publics a quitté Nantes hier à midi.

Comme à son arrivée, le canon a salué son départ.

On assure que M. Bihaut va demander aux eaux de la Bourboule de refaire sa santé épuisée par son dévouement à la cause républicaine.

Nous souhaitons que M. Bihaut ne nous garde pas rancune pour les torrents de pluie qui ont obscurci l'éclat des grandes fêtes de Nantes.

Les lecteurs de la Petite France sont admirablement renseignés.

Le journal wilsonnien leur a appris que M. Bihaut a été accueilli à Nantes avec « grand enthousiasme ». Nous savons à quoi nous en tenir là-dessus. L'enthousiasme a été aussi rare que le beau temps pendant les fameuses « fêtes de Nantes ».

La Petite France, journal quasi officiel, ne sait pas même que le Tribunal de Nantes a pour président M. Laroche. Elle débaptise cet honorable magistrat et lui impose le nom de Villette, de Jal, et d'autres encore peut-être.

Si toutes les informations de la Petite France sont aussi exactes que celles qui concernent Nantes, nous plaignons ses lecteurs.

M. Wilson emploie bien mal les économies que la griffe de son vénérable beau-père lui permet de réaliser.

NIORT. — Hier soir, à six heures, un nommé Laurent (Joseph), remouleur, 25 ans, demeurant à Saint-Florent, près Niort, passait avenue Saint-Jean, en face l'hospice, en compagnie de la femme Dufour, âgée de 40 ans, avec laquelle il vivait depuis quelque temps. Soudain, prenant un couteau, il le plongea dans la poitrine de la femme Dufour; celle-ci a retiré elle-même l'arme de sa poitrine, puis elle est tombée morte.

L'assassin a voulu fuir et se jeter dans la Sèvre, mais il a été arrêté par deux passants, et conduit à la gendarmerie.

Le Triboulet réunira dans un volume, dont un exemplaire de luxe sera offert à chaque membre de la Maison de France, tous les sonnets qu'il a reçus pour son Concours de Poésie: L'Exil du Comte de Paris. Les personnes qui désireraient souscrire à cet ouvrage, dont le tirage sera limité, sont priées de prévenir M. le Directeur du Triboulet, 43, boulevard Haussmann, Paris, du nombre d'exemplaires qu'ils désirent recevoir. Le prix du volume est de 2 francs. Les sonnets adressés au Triboulet jusqu'au 5 août, dernière limite, pourront prendre place dans ce recueil.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 26 Juillet.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	15 » à 16 50	10 » à 11 »
Saumur,	16 » 16 25	9 » » »
Baugé,	15 » 15 75	10 » » »
Segré,	15 75 » »	10 » » »
Beaupreau,	15 75 » »	9 » » »
Montfaucon,	15 75 15 80	9 » » »
Montrevault,	15 50 » »	9 » » »
Chemillé,	14 75 15 25	9 » 9 50
Champcoceaux,	15 75 16 »	9 50 » »
St-Flor.-le-Vieil,	» » » »	» » » »
Cholet,	15 75 » »	9 50 » »
Vihiers,	14 50 15 »	8 50 9 »
Brissac,	16 » » »	8 50 9 »
Chalonnnes,	15 50 » »	8 75 » »
Doué,	15 » 15 50	8 » 9 »

A Nantes, blés américains, de 22 50 à 23 » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 21 25 à 21 50 les 100 kilos.

On trouve chez tous les libraires:

LE CROUP

(Souvenir d'enfance)

Nouvelle saisissante, écrite par un de nos jeunes compatriotes, et que nous recommandons à nos lecteurs.

Prix de la brochure: 50 cent.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 24 juillet:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le duel Boulanger-Lareinty; Les obsèques de M^r Guibert; La revue du 14 juillet à Longchamps. Le baptême des galons, par Gustave Toudouze. — Une idylle au Tyrol, nouvelle, par Victor Fournel. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Le duel du général Boulanger et de M. de Lareinty. — Les funérailles de M^r Guibert: Le cortège sur la place Saint-Michel. — Revue de Longchamps: Le défilé des Turcos. — M. le baron de Lareinty. — M. le général Boulanger. — Les funérailles de M^r Guibert: Le char. — La compagnie d'infanterie de marine passant sous l'Arc-de-Triomphe. — La mort de M^r Guibert: Le portrait; La chapelle ardente au palais de l'Archevêché. — Echecs. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Écho Saumurois.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse Lanterne d'Arlequin, qui emploie avec une incroyable adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 278 (25 juillet 1886). — Propriété à vendre (très-joli dessin avec légende). Lettre de M^r le duc d'Anjou. L'action. Tous expulsés. Agriculteurs, la République, voilà l'ennemi! Blindage parlementaire. Triolets. Lettre d'un soldat.

Compagnie universelle DE PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A 500,000
Obligations Nouvelles

ÉMISES A 450 FRANCS
RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN
Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre de chaque année.
REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS EN 42 ANS

Par TIRAGES TOUS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN)
Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront

Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations.

tions, soit 1,000 Obligations à chaque tirage ; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chaque année des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :
SOMMES NETTES A VERSER

30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
100 » du 10 au 15 octobre 1886 sous déduction des intérêts acquis.....	99 16
100 » du 10 au 15 déc. 1886, sous déduction des intérêts acquis.....	98 23
100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	97 29
50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	44 48
450 fr. Net à payer.....	439 fr. 16

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux Souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et

en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an. Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886 ET CLOSE LE MÊME JOUR A PARIS:

- A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.
- A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
- Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
- A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
- A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 2, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Capucines.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
A la Banque Franco-Egyptienne, 33, boulevard Haussmann.
Et dans leurs agences en province et à l'étranger chez leurs correspondants en France et à l'étranger.
On peut souscrire dès à présent par correspondance.

LE VIN AROUD ou QUINA, est le médicament par excellence, le remède le plus énergique pour combattre l'ANÉMIE, l'Appauvrissement du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou l'abus de Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, à PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

PRÉSENTMENT
UNE MAISON
A Saumur, Grand' Rue, 12.
S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

Etude de M^e CHAPIN, notaire à Angers.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
MAISON DE CAMPAGNE
Et droit de chasse sur 450 hectares environ, situés entre Cholet et Chemillé.
Maison d'habitation, Écuries et Remises.

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE
A 2 kilomètres de Saumur, Sur les bords de la Loire.
S'adresser à M^e AUOYER, notaire à Saumur. (228)

A VENDRE

MAISON
Avec Jardin, Ecurie et Remise
Située rue d'Orléans, 78.
S'adresser à M^{me} MORDBRET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE.
Rue de la Visitation, 16,
Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

A LOUER

DE SUITE
PETITE MAISON
d'habitation
Avec cave, pressoir, cuve, pompe, bassins, etc.,
Jardin et petite Vigne plantée d'arbres fruitiers, d'un seul tenant et clos de murs.
Le tout est situé grande route du Pont-Fouchard à Saumur.
S'adresser à M^{me} veuve GUICHARD, au Pont-Fouchard.

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHIEN COUCHANT
S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

A VENDRE

CHIEN COUCHANT
S'adresser à M. BLAIN, au Coudray.

Le sieur PRÉVOT, de Marignac (Charente-Inférieure), prévient le public qu'il ne reconnaît aucune des dettes que pourrait contracter son fils, le nommé KLÉBER PRÉVOT, ouvrier tailleur.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées
POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

Offres et Demandes

Une INSTITUTRICE anglaise, vivant dans une famille, à Saumur, désirerait quelques leçons.
S'adresser au bureau du journal.

LECONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean, demande un jeune homme pour commencer la pharmacie. (497)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)
Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, 40 0/0 de diminution.
A LOUER Deux Chaleurs
Sur la Plage.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BOUCHIVERT, à Thouars.

A VENDRE

Fumier de Cheval
S'adresser au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde qui agit réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 20 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. L'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 % amortissable.....	83 10	83 20	Est.....	803 75	800	Obligations.			Gaz parisien.....	517	517
3 % (nouveau).....	84 95	85	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1185	1180	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	530	Est.....	388	388
4 1/2 % (nouveau).....	107 30	107 90	Midi.....	1133 50	1132 50	— 1865, 4 %.....	531	530	Midi.....	387 50	387 50
Obligations du Trésor.....	110 80	110 65	Nord.....	1525	1520	— 1869, 3 %.....	411 75	412	Nord.....	399 25	398 50
Banque de France.....	4145	4145	Orléans.....	1317 50	1313 75	— 1871, 8 %.....	393	397 50	Orléans.....	390	389
Société Générale.....	456 25	456 25	Ouest.....	868 75	865	— 1875, 4 %.....	520	519	Ouest.....	390	388
Comptoir d'escompte.....	1012 50	1012 50	Compagnie parisienne du Gaz.	1410	1418 75	— 1876, 4 %.....	518 75	518 75	Paris-Lyon-Méditerranée.....	385 50	385 50
Crédit Lyonnais.....	517 50	517 50	Canal de Suez.....	2003 75	2000	Bons de liquid. Ville de Paris.	530	530	Paris-Bourbonnais.....	393	392 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.....	1350	1362 50	C. gén. Transatlantique.....	490	487 50	Obligations communales 1879.	482	482 50	Canal de Suez.....	522 50	520
Crédit mobilier.....	200	198 75	Russe 5 0/0 1870.....	103	103 75	Obligat. foncières 1879 3 %.....	475	475			
						Obligat. foncières 1883 3 %.....	381	381			

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir			
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	Loudun.....	»	»	»	»	»	»	Saumur.....	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 45	10 10		
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	Thouars.....	6 15	12 40	1 30	4 23	10 12	10 10	St-Martin.....	»	7 08	9 26	1 33	»	7 34	»		
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	St-Clement.....	»	7 15	9 33	1 44	»	7 41	»		
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	— (dép.)	6 58	1	2 23	5 03	9 34	10 30	Les Rosiers.....	»	7 23	9 41	1 47	3 53	7 54	»		
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	La Ménitré.....	3 31	7 35	9 53	1 57	3 53	7 54	»		
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 48	Varr.-Chacé.	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	Angers.....	3 38	8 23	10 41	2 40	4 21	8 23	»		
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47										
Thouars.....	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57										
Loudun.....	»	8 09	»	3 16	»	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55										